

# Rapport d'évaluation

Plan d'action  
POCHECO



11/2024

# Rapport d'évaluation des engagements pris par l'entreprise POCHECO dans le cadre du programme Entreprises engagées pour la nature

POCHECO			
Date d'adhésion au programme	11/06/2020	Date d'engagement dans le programme	15/09/2021
Durée prévue pour la mise en œuvre du plan d'action déposé	4 ans (2021-2025)		

Date de transmission du rapport de suivi	26/06/2024
Plan d'action évalué	1 <sup>er</sup> plan d'action
Période couverte par ce rapport (période de référence)	Septembre 2021 – Juin 2024
Date de publication du rapport d'évaluation	Novembre 2024

## Méthodologie d'évaluation

L'attribution de la reconnaissance est basée sur une évaluation du plan d'action déposé par l'entreprise lors de son engagement dans le programme et de son rapport de suivi transmis après deux ans de mise en œuvre. L'évaluation est basée uniquement sur les éléments transmis par l'entreprise dans ce cadre, elle se déroule en deux étapes :

1. **L'analyse technique** du plan d'action : assurée par un groupement des bureaux d'études ACTeon et HYSSOP mandaté par l'OFB, elle permet d'apprécier le caractère significatif de l'engagement et la mise en œuvre du plan d'action selon 9 critères détaillés dans la partie II de ce présent rapport. Pour chaque critère, l'entreprise se voit attribuer une classification (à renforcer, satisfaisant, exemplaire).
2. **La relecture de l'analyse technique** : assurée par un collectif d'acteurs représentatif des trois collèges de la gouvernance du programme (*Représentants d'entreprises, associations d'entreprises et entreprises; ONG, fondations; Autorités publiques, collectivités locales, établissement de recherche et personnalités qualifiées*), elle permet de compléter ou d'amender l'analyse technique en ajoutant des **avis motivés et pluriels des différentes parties prenantes des entreprises**. Ces avis sont à retrouver en partie IV de ce présent rapport.

## Table des matières

<b>I. Présentation de l'entreprise et du plan d'action .....</b>	<b>4</b>
I.1 Engagements préexistants.....	4
I.2 Synthèse de l'état des lieux et principaux enjeux identifiés .....	5
I.2.1 Principaux enjeux identifiés par l'entreprise.....	5
I.3 Cadre mis en place et description des actions .....	5
<b>II. Evaluation .....</b>	<b>6</b>
II.1 Synthèse de l'évaluation .....	6
II.1.1 Adéquation des informations fournies .....	6
II.1.2 Résultats synthétiques de l'analyse.....	6
II.1.3 Conclusion évaluative.....	7
<b>III. Recommandations .....</b>	<b>9</b>
III.1 Recommandations relatives à la significativité.....	9
III.1.1 Précision du plan d'action.....	9
III.1.2 Complément au plan d'action .....	9
III.2 Recommandations relatives à la mise en œuvre .....	9
<b>IV. Synthèse des retours des relecteurs .....</b>	<b>10</b>

# I. Présentation de l'entreprise et du plan d'action

<b>Organisation et zone géographique</b>	POCHECO est une PME dont le siège social et site de production se situe à Forest-sur-Marque dans le Nord. L'entreprise a été créée en 1928.
<b>Secteurs d'activité</b>	L'entreprise est spécialisée dans la production d'enveloppes en papier pour un usage industriel : courrier transactionnel de types factures, relevés de situation, relevés de comptes pour les banques, compagnies d'assurance et les mutuelles, les compagnies de téléphonies, les services au public. L'entreprise produit également des sachets refermables à destination du e-commerce et des pharmacies. Ces produits sont recyclables, biodégradables et zéro déchet. En complément de cette activité, POCHECO possède un atelier GOPOST de service de courrier aux entreprises, un bureau d'économie OUVERT proposant des conseils RSE, une entreprise de permaculture "la Permaculture du Héron" qui développe les pratiques de permacultures sur le site de production de POCHECO.
<b>Chiffre d'affaires</b>	11,3 millions d'euros (2023)
<b>Nombre d'employés</b>	PMR
<b>Site web de l'entreprise</b>	<a href="https://pocheco.com/fr/">https://pocheco.com/fr/</a>

## I.1 Engagements préexistants

L'entreprise indique s'être engagée depuis 25 ans dans le développement durable en développant l'"écologie".

Un bilan carbone et une analyse du cycle de vie ont été menés. Les fournisseurs en papier de l'entreprise sont certifiés PEFC et/ou FSC. POCHECO a développé un service de consigne pour le conditionnement des produits, permettant de limiter l'utilisation de plastiques. Les produits issus de ces procédures sont recyclables et biodégradables. Ils sont sobres en ressources telles que l'eau ou l'énergie. Ils sont issus de matières premières renouvelables à l'échelle du temps humain.

Au niveau du site de production, celui-ci a été rénovée avec des matériaux recyclés. Dans une démarche de sobriété, des panneaux solaires ont été mis en place pour la production d'électricité, l'eau de pluie est captée pour être utilisée dans les process de production des enveloppes et les sanitaires.

Les eaux usées du site sont traitées par une station de phyto-épuration. La rénovation du site de production a également permis sa désimperméabilisation et le développement d'espaces verts conduits selon des pratiques de permaculture. La qualité de ces espaces fait du site de production de POCHECO un corridor écologique labellisé « Refuge LPO », par la Ligue de Protection des Oiseaux et « Oasis Nature » par l'association Humanité et Biodiversité.

L'entreprise POCHECO a également développé un bureau d'étude de conseil en stratégie de la transition écologique et économique et de conseils en RSE aux entreprises.

L'entreprise organise également des visites de son site et un événement annuel sur site autour de l'"écologie" rassemblant conférences en lien avec l'environnement, la biodiversité et la RSE et tables rondes.

## I.2 Synthèse de l'état des lieux et principaux enjeux identifiés

### I.2.1 Principaux enjeux identifiés par l'entreprise

Les engagements préexistants de l'entreprise ont réduit les impacts négatifs « in situ ». La majorité des impacts négatifs restants sont considérés par l'entreprise comme indirects, liés aux activités de leurs partenaires (fournisseurs, transporteurs, clients, etc...).

Les enjeux prioritaires identifiés par l'entreprise sont la limitation de la pollution plastique et la limitation de la pollution des gaz acidifiants liés principalement au transport de marchandise sur l'ensemble de la chaîne de valeur.

*L'entreprise mentionne également comme enjeux la limitation de la pollution des gaz acidifiants liés aux activités industrielles de production de papier. Une action – ou une justification de son absence - liée à cet enjeu dans son plan d'action aurait été opportune.*

*Un enjeu secondaire est la dépendance à l'eau douce mais les actions déjà réalisées par l'entreprise répondent déjà en majeure partie à cet enjeu.*

## I.3 Cadre mis en place et description des actions

<b>Périmètre du plan d'action</b>	Le plan d'action concerne les pratiques de l'entreprises, des fournisseurs et des clients (actions cœur de métiers) ainsi que le site de l'entreprise et les partenaires locaux (actions complémentaires).		
<b>Durée et période prévues pour la mise en œuvre</b>	4 ans (2021-2025)		
<b>Nombre d'actions cœur de métier</b>	2	<b>Nombre d'actions complémentaires</b>	3

<b>Actions cœur de métier</b>	1	Quantifier d'ici à octobre 2022 les émissions de gaz acidifiants associées à nos activités, plus particulièrement celles liées au transport routier. Puis les diminuer de 10 % d'ici à juin 2025.
	2	Eliminer totalement la production de déchets plastiques liés aux procédés industriels d'ici 2025.

<b>Action complémentaire</b>	3	Poursuivre le développement du « pôle d'excellence régional : agroforesterie & permaculture » Objectif : 10 Ha cultivés en agroécologie d'ici à 2025
	4	Diffuser les bonnes pratiques de protection de la biodiversité à travers les Formations Pochecho Objectif : au moins quatre actions de diffusion (webinaires, modules des rencontres de l'écolonomie, master classes, mooc...) / an
	5	Organiser des inventaires écologiques pédagogiques sur les espaces verts de POCHECO

## II. Evaluation

### II.1 Synthèse de l'évaluation

#### II.1.1 Adéquation des informations fournies

L'entreprise a fait un très bel effort de clarté et de précision dans le rapport de suivi partagé.

Points d'amélioration :

- Davantage préciser le contenu des actions dans le plan d'action et dans le rapport de suivi (sur les moyens financiers et humains associés aux actions).
- Préciser dans quelles mesures les actions additionnelles mises en avant (recherche de colles alternatives par exemple), s'inscrivent dans le plan d'action Entreprises Engagées pour la Nature. Autrement dit, préciser si ces actions découlent du plan d'actions ou si leur mise en œuvre est indépendante de la présence du plan d'action.
- L'entreprise pourrait donner plus de détails dans le plan d'actions sur les actions synergiques mises en œuvre par l'entreprise, en dehors de celles du plan d'action EEN.

#### II.1.2 Résultats synthétiques de l'analyse

Au regard des 9 critères du programme Entreprises engagées pour la nature, le plan d'action atteint les résultats suivants.

##### Significativité du plan d'action initial

Spécifique	Mesurable	Additionnel / Pertinent	Réaliste	Temporellement cadré
Exemplaire	Suffisant	Exemplaire	Exemplaire	Suffisant

##### Mise en œuvre à 2 ans

Parties prenantes	Amélioration continue	Suivi indicateurs / Planning	Cohérences Résultats / Enjeux
Exemplaire	Exemplaire	Suffisant	Suffisant

L'analyse détaillée selon les 9 critères d'évaluation est présentée dans la partie II.2 de ce présent rapport

### **II.1.3 Conclusion évaluative**

POCHECO est une PME qui produit des enveloppes en papier recyclable pour les entreprises et des sachets biodégradables pour le e-commerce et les pharmacies. Elle possède également un service de courrier aux entreprises, un bureau de conseil en RSE et une entreprise de permaculture. Engagée dans le développement durable depuis 25 ans, POCHECO utilise des fournisseurs certifiés PEFC et/ou FSC, a mis en place un service de consigne pour limiter l'utilisation de plastiques et a rénové son site de production avec des matériaux recyclés et des panneaux solaires.

Les dépendances de POCHECO à la biodiversité se situent principalement au niveau des achats pour la production, tels que les matières premières (bois), les ressources naturelles pour les process de fabrication (eau douce et biomasse) et la biomasse combustible fossile pour le transport. Des dépendances aux services de régulation et aux services culturels sont également identifiées.

Les principales pressions et impacts de POCHECO sur la biodiversité sont la surexploitation des ressources biotiques, le changement climatique et la pollution. Pour réduire ses impacts, l'entreprise a désimperméabilisé son site, créé des espaces favorables à la biodiversité, choisi des fournisseurs labellisés limitant les impacts des exploitations forestières, mis en place des enveloppes recyclables et recyclées et organisé des évènements autour de la biodiversité.

L'entreprise a proposé un plan d'action sur 4 ans (2021 – 2025) qui concerne les pratiques de l'entreprises, des fournisseurs et des clients (actions cœur de métiers) ainsi que le site de l'entreprise et les partenaires locaux (actions complémentaires).

Les actions cœur de métier sont :

- Quantifier d'ici à octobre 2022 les émissions de gaz acidifiants associées aux activités, plus particulièrement celles liées au transport routier. Puis les diminuer de 10 % d'ici à juin 2025.
- Eliminer totalement la production de déchets plastiques liés aux procédés industriels d'ici 2025.

Les actions complémentaires sont

- Poursuivre le développement du « pôle d'excellence régional : agroforesterie & permaculture »  
Objectif : 10 Ha cultivés en agroécologie d'ici à 2025
- Diffuser les bonnes pratiques de protection de la biodiversité à travers les Formations Pochecho  
Objectif : au moins quatre actions de diffusion (webinaires, modules des rencontres de l'écolonomie, master classes, mooc...) / an
- Organiser des inventaires écologiques pédagogiques sur les espaces verts de POCHECO

Toutes les actions sont en cours de réalisation sauf la 3<sup>ème</sup> complémentaire qui est réalisée.

Les principales qualités du plan d'action sont :

- Les enjeux majeurs en lien avec l'activité de l'entreprise sont bien identifiés et des actions ont été définies pour chacun d'entre eux.
- Les actions sont issues d'un travail de réflexion sur les facteurs de pressions sur la biodiversité et sont mises en place pour y répondre.
- L'engagement de l'entreprise dans la protection de la biodiversité est une volonté forte du comité de direction et l'ensemble des équipes ont participé à l'inventaire des enjeux de l'entreprise par rapport à la biodiversité. Le comité de direction suit annuellement la mise en œuvre du plan d'action et l'ensemble des salariés sont impliqués dans les actions du plan d'action.
- Les fournisseurs et transporteurs sont impliqués de manière continue via les sollicitations de l'entreprise et les associations naturalistes locales sont impliquées dans les inventaires biodiversité.
- Chaque action a des indicateurs de suivi clairs et le suivi des actions est annualisé avec des procédures standardisées. Les actions cœur de métier ont des objectifs chiffrés, datés et tangibles visant à limiter les facteurs de pressions sur la biodiversité.
- Les actions complémentaires font également l'objet d'un suivi régulier et des procédures standardisées sont mises en place.

- L'ensemble du suivi opéré par l'entreprise permet d'adapter ses objectifs et indicateurs pour la prochaine phase. L'entreprise a un regard critique sur la mise en œuvre de ses actions cœur de métier et a répondu aux difficultés de mises en œuvre de la réalisation des actions par des solutions pour lever ces freins à la réalisation des actions.
- L'entreprise prévoit de réaliser des bilans intermédiaires en juin 2022 et juin 2024 et chaque action a une personne référente.
- Les actions vont au-delà des cadres réglementaires existants et ont permis l'obtention de labels tels que Refuge LPO et Humanité et Biodiversité.
- Les actions du plan d'action ont chacune un référent au sein de l'entreprise et des échéances ont été définies pour chacune des actions.
- Des progrès ont été réalisés dans la réduction des émissions associées au transport routier et dans la réduction de l'utilisation de plastique, mais des défis subsistent pour atteindre les objectifs fixés.
- Les actions cœurs de métier ont permis une réduction des pressions sur la biodiversité et une baisse des déchets plastiques a été observée.
- L'action complémentaire d'inventaire de la biodiversité in situ a permis de confirmer la contribution du site comme corridor de biodiversité.

#### Les principaux points d'amélioration pour tendre vers l'exemplarité sont :

- Spécifier les moyens humains et financiers mis à disposition pour la réalisation des actions du plan d'action
- Définir les moyens humains et financiers dédiés aux actions puis effectivement mobilisés ;
- Préciser les modalités de suivi du plan d'actions et des indicateurs
  - Développer des indicateurs supplémentaires pour l'action 1 pour mesurer plus directement la diminution de la pression sur la biodiversité
  - Définir des objectifs et un planning intermédiaire pour les actions cœurs de métier
  - Préciser le nombre d'espèces patrimoniales nouvellement observées dans les inventaires de biodiversité pour établir la contribution de cette action sur la biodiversité.
- Associer plus étroitement les parties prenantes extérieures dans l'élaboration, la mise en œuvre et l'amélioration du plan d'action
- Réfléchir à d'autres actions pour limiter les émissions de gaz acidifiants liés aux transports routiers une fois que 100% des camions seront à la norme Euro VI
- Préciser les mesures envisagées pour développer le recours aux emballages consignés pour la livraison des produits

#### Les principaux points de consolidation de l'exemplarité du plan d'action sont :

- Intégrer plus fortement les parties prenantes externes (fournisseurs, clients,...) dans le plan d'action (co-construction d'actions, invitation aux réunions, etc).
- Mener une réflexion sur la possibilité de valoriser les engagements via l'écolabel européen.



## III. Recommandations

Sur la base de l'évaluation réalisée, des points d'amélioration ont été détectés. Des recommandations sont dès lors émises afin de permettre à l'entreprise de s'inscrire dans une logique d'amélioration continue. Ces recommandations doivent permettre à l'entreprise de renforcer son engagement en faveur de la biodiversité. Elles visent à faciliter la mise en œuvre des points d'amélioration mais ne constituent pas l'ensemble des réponses à apporter pour accéder au niveau de reconnaissance supérieur.

### III.1 Recommandations relatives à la significativité

#### III.1.1 Précision du plan d'action

- Assurer un impact réel sur la limitation des impacts de l'entreprise sur la biodiversité en retravaillant légèrement les actions ou les indicateurs mesurant celles-ci.
- Préciser les moyens mis à disposition pour la réalisation du plan d'actions et établir, si nécessaire, des étapes et objectifs intermédiaire dans la mise en œuvre du plan d'action.

#### III.1.2 Complément au plan d'action

- L'état d'avancement de l'action 1 (presque 100% des camions avec la norme Euro VI, perspectives compliquées pour l'utilisation d'autres modes de transports) permet d'ouvrir une réflexion pour l'entreprise sur l'existence d'autres leviers pour diminuer les émissions liées aux transports. On pourrait penser au choix des entreprises de transports en fonction de leur engagement pour réduire leurs émissions et leurs actions en faveur de la biodiversité, les leviers au niveau de l'optimisation logistiques des tournées (diminuer le nombre de trajets nécessaires).
- Les indicateurs des actions cœurs de métiers peuvent être complétés par des indicateurs directs en lien avec la limitation des impacts de l'entreprise sur la biodiversité (évolution des bilans carbone des fournisseurs ou entreprise de transports par exemple), évolution de la biodiversité patrimoniale sur le site de production (avant le plan d'action et après).
- L'entreprise ne précise pas si un bilan carbone des déplacements du personnel a été réalisé. Le cas échéant, l'entreprise pourrait intégrer une action en lien avec le bilan carbone des déplacements des salariés (promotion mobilité douces, covoiturage) qui pourrait en outre constituer une autre opportunité de mobilisation des salariés.

### III.2 Recommandations relatives à la mise en œuvre

- Impliquer les parties prenantes externes notamment les fournisseurs, transporteurs et clients pour identifier les leviers d'actions possibles supplémentaires par rapport aux actions cœur de métier déjà engagées.
- Préciser les moyens (humain et financiers) mis en œuvre pour la réalisation de chaque action.

## IV. Synthèse des retours des relecteurs

La relecture est effectuée par des représentants de 3 collèges :

- Collège « représentants d'entreprises, associations d'entreprises »
- Collège « ONG, fondations »
- Collège « Autorités publiques, collectivités locales, établissements de recherche et personnalités qualifiées ».

Cette relecture vise à aboutir à une évaluation équilibrée et n'est pas une contre – expertise d'où une restitution synthétique de la part des relecteurs.

Les résultats sont retranscrits de manière synthétique ci-après.

### CONCLUSIONS EVALUATIVES

Le jury est tout à fait d'accord avec la conclusion et les justifications.

Les relecteurs ont émis les avis complémentaires suivants :

Pour aller plus loin dans la perspective d'un prochain plan d'actions : au vu des actions et engagements pris par l'entreprise depuis plusieurs années, le jury trouverait intéressant de réinterroger les pratiques passées, (notamment au regard des pressions suivantes exercées sur la biodiversité : changement d'usage des terres et la surexploitation des ressources) pour aller plus loin dans une logique d'amélioration continue.

### RECOMMANDATIONS

Le jury est tout à fait d'accord avec les recommandations